

La Ville de Paris investit pour améliorer et dynamiser la vie étudiante à Paris

Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire, soumet cette semaine une série de projets pour améliorer la vie étudiante à Paris. La Ville investira 9,3M€ d'ici 2020, dans le logement et la restauration étudiante, et contribuera à ouvrir plusieurs lieux dédiés aux étudiants et à leurs associations.

Paris est pour la quatrième année consécutive reconnue comme la meilleure ville étudiante au monde. Ce résultat est le fruit de l'investissement de la Ville de Paris depuis plus de 10 ans à destination des étudiants.

Afin d'améliorer les conditions de vie, d'études et d'insertion professionnelle des 350.000 étudiants Parisiens et des 36.000 étudiants étrangers présents sur son territoire, Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, propose cette semaine au Conseil de Paris d'adopter trois nouvelles délibérations.

La première prévoit un investissement de 9,3M€ de la Ville de Paris dans le logement et la restauration étudiante d'ici 2020, dans le cadre d'une convention avec le CROUS de Paris. Pour 2015 c'est plus d'1M€ qui sera investi afin de permettre la rénovation de la résidence étudiante Coubertin, située 53 rue Lhomond (5e) et la rénovation-transformation du restaurant universitaire Citeaux, situé au 5 boulevard Diderot (12e).

La Ville de Paris va aussi engager une transformation importante de ses infrastructures dédiées aux étudiants et créer de nouveaux espaces dédiés aux étudiants et à leurs associations.

Dans le 13e arrondissement, la Maison des initiatives étudiantes évoluera en janvier vers un nouveau lieu hybride permettant aux étudiants de retrouver en un seul endroit un espace de coworking « étudiants entrepreneurs » dédié à l'économie sociale et solidaire, un espace de convivialité, des salles de réunion pour les associations et des espaces consacrés à la valorisation d'initiatives étudiante, ainsi que des espaces de travail pour les étudiants. L'association les amis de l'ESS'PACE – issue de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Solidarité étudiante – assurera, en collaboration avec les associations étudiantes intéressées, la gestion et l'animation du lieu.

Par ailleurs, trois nouveaux lieux pour les étudiants, ouvriront leurs portes en février. Ils prendront la forme de salles de travail et d'espaces animés par des associations, au cœur de trois résidences et restaurants universitaires. Ils seront ouverts du mardi au jeudi, de 16h à 20h.

Enfin, la Ville de Paris va renforcer la Maison des Initiatives Etudiantes (MIE), lieu incontournable pour les étudiants désireux de s'engager. Au premier semestre 2016, une nouvelle antenne de la MIE, le Labo 6, dédiée à la création audiovisuelle, ouvrira ses portes rue de Rennes (6e). La Maison des Initiatives étudiantes développera aussi de nouveaux services à destination des étudiants – accueil des étudiants étrangers, santé et insertion professionnelle – et renforcera les dispositifs d'accompagnement aux associations.

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr